



**COMPTE-RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 Janvier 2021**

Le 28 Janvier 2021 le Conseil Municipal de la Commune de *SERVES* sur Rhône, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Christèle DEFRANCE, Maire,

**Présents** : MM. BOUTRY, FLORES, FOUREL, GIRARDET, MONTAGNE, PERDRIX, TAVENARD, VUILLERMET MMES DEFRANCE, GIACOMINO, JEANPERT, JULLIEN-PALETIER, MAILLOT, MERCIER, PUYOU

**Absent excusé** : Néant

**Absent** : Néant

**Pouvoirs** : néant

**Secrétaire de Séance** : Monsieur Geoffrey VUILLERMET est élu secrétaire de séance

Après lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 17 décembre 2020 adopté à l'unanimité, Madame le Maire ouvre la séance :

La délibération relative au vote de subventions aux associations servoises est reportée.

**AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

**2021-01 : Mise à jour du tableau des effectifs au 31/12/2020**

**Madame Le Maire rappelle à l'assemblée :**

Conformément à [l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984](#), les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année.

Cette modification, préalable aux nominations, entraîne la suppression des emplois d'origine, et la création des emplois correspondants aux grades d'avancement.

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents

## COLLECTIVITE : Mairie de Serves-sur-Rhône

## Tableau des effectifs au 31/12/2020

						Poste vacant depuis le	Poste occupé		
Date et n° de délibération portant création ou modification du temps de travail	Grade	Cat.	Durée hebdomadaire du poste en centième (délibération et rémunération)	Durée hebdo. du poste en H/Mns	Missions pour information (les missions peuvent être modifiées pour une nouvelle affectation de l'emploi créé)		Statut (stagiaire, titulaire, contractuel)	Temps de travail (TP en %)	Agent
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (Service administratif)</b>									
N°29/2017 du 06/07/2017	Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	35,00h	35h00	Pilotage des projets, RH, conseil aux élus, état civil, urbanisme, agence postale communale,		Titulaire	100%	SANVERS Maud
N°27/2015 du 28/07/2015	Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	11,00h	11h00	Gestion financière et comptable		Titulaire	31.40%	TEIXEIRA-VIALA Amandine
<b>FILIERE TECHNIQUE (Service Technique)</b>									
N°2018/27 du 05/04/2018	Agent de maîtrise	C	35,00h	35h00	Espaces verts, bâtiments, voirie, etc...		Titulaire	100%	DOCHER Thierry
N°37/2017 du 20/07/2017	Adjoint technique 2 <sup>ème</sup> classe	C	28,78h	28h47	Restauration, entretien des locaux, accompagnement car		Titulaire	82.23%	OFFNER Valérie
<b>FILIERE ANIMATION (service scolaire)</b>									
N°36-2017 du 20/07/2017	Adjoint territorial d'animation 2 <sup>ème</sup> classe	C	28,48h	28h29	ATSEM, garderie, accompagnement au repas, entretien classe et garderie		Titulaire	81.37%	WINTZER Lauren
<b>FILIERE MEDICO-SOCIAL (service scolaire)</b>									
N°35/2017 du 20/07/2017	ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	29,20h	29h12	ATSEM, aide au repas, entretien classe		Titulaire	83.43%	JARJAT Sylvie
N°35/2017 du 20/07/2017	ATSEM principal 2 <sup>ème</sup> classe	C	29,20h	29h12	ATSEM, aide au repas, entretien classe		Titulaire	83.43%	MERCIER Mélanie
N°2020/53 du 26/11/2020	ATSEM principal 1 <sup>ère</sup> classe	C	29.20h	29h12	ATSEM, aide au repas, entretien classe	01/12/2020		83.43%	

### **2021-02 Remboursement avancement de frais**

Remboursement des frais engagés par Mme Christèle DEFRANCE et Mr Julien MONTAGNE pour l'achat d'une puce (FREE) pour l'alarme de la salle des fêtes et d'un adaptateur (BOULANGER) soit 10€ et 10.99€

Approbation à l'unanimité des membres présents

### **2021-03 : ARCHE AGGLO – nomination d'un titulaire et d'un suppléant a la CLECT**

Madame Brigitte GIACOMINO explique que pour traduire sur le plan budgétaire l'extension de compétences et la réduction ou l'élargissement de la Communauté d'Agglomération, il y a lieu de procéder à la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Le Code Général des Impôts fixe les modalités de création de la CLECT. Elle est créée par l'organe délibérant de l'établissement public qui en détermine la composition à la majorité des deux tiers. Elle est composée de membres des conseils municipaux des communes concernées ; chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Vu l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts ;

Vu la délibération n° 2020-397 du Conseil d'Agglomération de ARCHE Agglo du 2 septembre 2020 fixant à 41 le nombre de membres à raison de 1 titulaire et 1 suppléant affecté par commune ;

Mme le Maire propose de désigner :

Mme Brigitte GIACOMINO Membre titulaire

Mr Hubert TAVENARD Membre suppléant

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents

### **2021-04 : Contrat d'entretien des puits perdus 2021-2026 – Choix de l'entreprise**

Madame Le Maire rappelle que la Commune possède 51 puits perdus sur les différentes voiries de la commune et qu'il convient de les curer à différentes fréquences. Il a été décidé de déterminer la durée sur l'ensemble du mandat soit 2021-2026 et de curer 15 puits par an.

Trois Ets ont été sélectionnés et seules deux propositions sur trois ont été réceptionnées en Mairie :

- Drôme Assainissement à St Marcel-les-Valence pour un montant de 2400€ HT soit 160€ HT par puits perdus.
- -EVJ à Pizançon pour un montant de 900€ HT soit 60€ HT par puits perdus.

Je vous propose donc de retenir, après l'examen des différentes offres l'entreprise EVJ – 90b Impasse du 19 Mars 1962 26300 PIZANCON pour un montant de 900€ HT soit 60€ HT par puits perdus.

Approbation à l'unanimité des Conseillers Municipaux présents

- **Devis en cours**

- Appel d'offre pour l'élagage des arbres de la communes (platanes, aire de jeux, école, etc...) envoyé ce jour.
- Appel d'offre sur les vérifications électriques des bâtiments communaux en cours
- Appel d'offre sur la vérification des jeux, envoyé ce jour.
- Devis pour l'entretien du chauffage de la mairie en attente.
- Signature d'un nouvel avenant avec CPRO (copieurs école et mairie)

- **Compte rendu de commissions**

- Commission des finances : réunion du 25/01/2021 : « un premier jet » pour les subventions aux associations.
- CCID (Commission Communale des Impôts Directs) : La direction publique des finances a tiré aux sort parmi les noms proposés lors de notre dernier conseil Municipal. Cette commission se réunit une fois par an entre mars et avril en Mairie avec le géomètre du cadastre.  
Lors de la 1<sup>ère</sup> réunion avec Mr GAFFIOT, tous les titulaires et les suppléants seront invités (si les conditions sanitaires le permettent).

<b>COMMISSAIRES TITULAIRES</b>	<b>COMMISSAIRES SUPPLEANTS</b>
Brigitte GIACOMINO	Joëlle FANGEAT
Hubert TAVENARD	Jean-François ROCHER
Daniel FLORES	Georges BROYER
Thierry CHIEZE	Annie MODET-FOL
Evelyne BECHERAS	Vincent BATLLE
Véronique MERCIER	Mireille GODARD

- Commission électorale : réunie le 15 janvier. Mr Daniel FLORES et Mme Maud SANVERS (secrétaire de Mairie) ont fait une révision complète de la liste électorale, 38 courriers ont été envoyés pour des radiations.

**Questions diverses**

- Mise en place d'un nettoyage de printemps ou d'automne (en attente des annonces relatives à la crise sanitaire)
- L'enquête publique relative au Chemin Rural n°5 reste en stand-by dans l'attente des annonces liées au Covid. Ce lundi un appel téléphonique est prévu avec Mr Serret le commissaire enquêteur pour voir l'évolution et éventuellement mettre en route les démarches liées à l'enquête.

- Il y a eu la remise des prix par Mme le Maire et le jury du concours de Noël le dimanche 24 janvier 2021 à 11h à la salle la Route Bleue, qui s'est poursuivie par le verre de l'amitié dans le respect des gestes barrières.

- 1<sup>er</sup> Mr Robert LIONNETON
- 2<sup>ème</sup> Mme Amandine GUIDOUX
- 3<sup>ème</sup> Mme GONCALVEZ Maëlys

15 personnes étaient inscrites. L'ensemble des personnes présentes étaient très satisfait de cette initiative.

L'opération sera renouvelée pour décembre 2021.

- Le radar pédagogique mobile est déplacé sur la plaine, le village et le chemin de halage. Nous déplorons des vitesses excessives sur les voies où a été installé le radar mobile  
Les radars fixes seront installés sur la Rn7 Nord et Sud, fin février/début mars. Accord de la DIR.
- Rencontre avec l'association « La clés des Chats » pour la mise en place d'une campagne de stérilisation des chats errants sur la commune suite à la multiplication de ces animaux engendrant des nuisances olfactives, sonore et de salubrité publique.  
En cours, pour avoir des aides dont 30 millions d'amis.
- Rencontre avec la Mairie de St Victor (Ardèche) pour voir le panneau d'informations de type Prismaflex qui a été installé.
- Projet MAM : rencontre de 3 architectes. Nous sommes dans l'attente de l'avant-projet de chaque architecte, (projet Bois). Demande de devis pour la démolition de l'ancien vestiaire.
- Repas CCAS : Il va être annulé à cause des annonces relatives à la crise sanitaire. Une réunion va être programmée (lundi 15 février à 18h30) en prévision de la distribution de paniers garnis.
- Inscription sur les listes électorales : suite à la révision de la liste électorale il ressort que de nombreuses personnes ne sont pas inscrites. Vous pouvez vous inscrire en ligne avec téléservice ou en mairie aux heures d'ouvertures habituelles en vous munissant d'un justificatif d'identité et de domicile.
- Recensement militaire : Les jeunes filles et garçons nés en 2005 doivent se présenter en Mairie. Ils disposent d'un délai d'un mois à compter de la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Cette démarche permet :
  - L'inscription à la journée d'appel de préparation à la défense,
  - L'inscription aux examens et concours.
  - L'inscription sur les listes électorales dès leurs 18 ans.Se munir du livret de famille et d'une pièce d'identité.
- L'agenda du canton est disponible au secrétariat de mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h08

**DATE A RETENIR :**

- Fermeture du secrétariat de mairie et de l'Agence Postale Communale le 02 février et du 15 au 19 février 2021.

Le Maire



Christèle DEFRANCE